

◀ Le jeudi 13 janvier, Stoppons le travail ! ▶

Éducation Nationale : la coupe est pleine !

En Loire-Atlantique, deux journées de mobilisations se sont construites par la grève pour défendre une vraie école inclusive avec des vrais moyens. Ainsi, la journée de mobilisation du 14 décembre a été exceptionnelle avec plus de 800 collègues en grève et en manifestation dans les rues de Nantes. Les collègues du 44 en lutte appellent les personnels et parents d'élèves à amplifier et élargir la mobilisation.

Sans moyens, l'inclusion n'est qu'un slogan !

Faute de moyens, l'école inclusive n'est qu'un slogan vide de sens. Ce constat, les personnels de l'éducation le mesurent chaque jour sur leur lieu de travail. Sans cesse mise en avant par le ministre de l'Éducation nationale, l'école inclusive recouvre des réalités qui relèvent bien souvent de la maltraitance institutionnelle.

L'administration est incapable de répondre à la hausse croissante des notifications MDA. Nos collègues AESH – sous payé-es et baladé-es d'une école à l'autre sans aucune considération – ne sont pas en nombre suffisant.

En conséquence, des enfants qui devraient être accompagné-e-s ne le sont pas. Aussi, pour accueillir convenablement tou-te-s les élèves, les écoles ont urgemment besoin de personnels médico-sociaux en nombre suffisant : infirmier-es, éducateur-trices, médecins et psychologues scolaires... A titre d'exemple, on compte aujourd'hui, sur l'ensemble du territoire national, un-e médecin pour 12 000 élèves.

Par ailleurs, les structures médico-éducatives (IME, ITEP...) sont de moins en moins nombreuses, les places d'accueil de plus en plus réduites, les moyens qui leur sont attribués diminuent sans cesse. Le but est leur fermeture dans les années à venir. Les familles doivent se battre durant plusieurs années pour espérer obtenir une place pour leur enfant. En attendant, la seule "solution" proposée par l'Éducation nationale est une déscolarisation complète ou partielle de ces enfants.

Ces carences institutionnelles génèrent une souffrance généralisée chez les élèves, leur famille et l'ensemble des personnels de l'éducation alors que c'est un enjeu fort de notre société pour une école obligatoire, gratuite et laïque.

Pour une inclusion scolaire digne et respectueuse, SUD éducation 49 revendique :

- le recrutement et la formation d' AESH avec des contrats statutaires, non précaires et rémunérateurs.
- la formation de RASED complets, l'ouverture de postes supplémentaires de maître-sses G et de psychologues scolaires.
- la remise en place des enseignant-es supplémentaires (type « maître-sses + ») dans toutes les écoles.
- la création des postes supplémentaires pour l'inclusion des élèves allophones (CASNAV).
- le recrutement des titulaires remplaçant-es en nombre suffisant pour couvrir les absences.
- l'ouverture à hauteur des besoins de places en établissements spécialisés, d'ULIS pour éviter aux familles et aux enfants des années d'attente.

Au-delà de la question de l'inclusion scolaire, les raisons de se mettre en grève ne manquent pas.

Protocole sanitaire : n'en jetez plus, les cours d'école sont pleines !

Avec le protocole sanitaire de fin novembre, les consignes restent floues et contradictoires obligeant les personnels à faire face à l'incompréhension des parents et arbitrer seuls les situations conflictuelles

qui ne manquent pas de se présenter au portail le matin. Les enseignant-es ne sont pas des agent-es de police sanitaire !

Les enseignant-es doivent accueillir un nombre variable d'élèves en fonction des résultats des tests COVID et continuer les apprentissages des élèves en classe et de celles et ceux confiné-es ou malades.

SUD éducation 49 revendique la fermeture des classes dès le premier cas COVID dépisté, pas de double tâche présentiel/distanciel ! Plus largement, c'est d'un véritable plan d'urgence dont l'école a besoin.

Pas de chef-fes dans nos écoles !

La loi Rilhac va imposer aux directrice-teurs de devenir de petits chefsillons, par délégation du DASEN. Ils et elles devront vérifier l'utilisation des 108 heures par les collègues, décider des projets pédagogiques, contrôler les fonctionnements de classes, organiser la répartition des classes, pourquoi pas recruter les collègues, distribuer les miettes d'heures supplémentaires sur projet... Toujours plus de tâches inutiles qui empêcheront les prises d'initiatives.

SUD éducation 49 demande l'abrogation de la loi Rilhac et revendique des moyens pour une direction collégiale des écoles et l'allègement des tâches de direction.

Dans le second degré, ça déborde aussi !

Dans le secondaire, le **couperet des DGH** va tomber. 440 postes supprimés à la rentrée 2022, cela ne va pas arranger les choses... 8 heures supprimées par ci, 6 heures par là... 1 élève en plus par ci, 2 inclusions en plus par là,... Avec pour conséquence 1 heure sup' obligatoire par ci, 2 heures sup' obligatoires par là... 1 service partagé de plus par ici, 1 BMP de plus par là-bas..., cela se traduit par des classes surchargées et des postes non pourvus. L'an dernier, des établissements se sont mobilisés dans le Maine-et-Loire et des délégations ont été reçues séparément et au compte-goutte par le DASEN. Résultat : des miettes, du mépris et c'est tout. Pour obtenir satisfaction collectivement, c'est la grève qu'il faut construire sans attendre les répartitions des DGH !

SUD éducation 49 revendique un plan d'urgence pour l'éducation qui passe notamment par un recrutement massif de personnels titulaires et une baisse drastique des effectifs en classe.

Réforme du BAC, Parcours Sup' : on n'en veut toujours pas !

La réforme des lycées a encore plus dégradé nos conditions de travail. Elle impose des changements permanents dans les contenus des programmes, contraignant les enseignant-es à réinventer leur cours sans avoir le temps et le recul nécessaire. Les collègues ont la tête sous l'eau ! De plus, ils et elles ont dû se plier à la mascarade de la construction du Plan Local d'Évaluation parfois sur des temps hors emploi du temps.

Il en va de même pour les lycéen-nes qui subissent la pression des contrôles continus dès la première, avec les incertitudes liées à Parcours Sup'.

La réforme conduit à l'éclatement des groupes classe puisque les élèves sont pour la moitié du temps dispersé-es par spécialité et en tronc commun le reste du temps. Cet éclatement les laisse seul-es sans pouvoir s'appuyer sur leurs camarades ou leurs enseignant-es dans le cadre sécurisant de la classe.

Cela amène des difficultés de suivi des élèves pour les enseignant-es de spécialité et empêche de tenir des conseils de classes avec les équipes complètes (jusqu'à 30 enseignant-es pour une seule classe).

SUD éducation 49 revendique l'abrogation de la réforme du BAC et l'abandon de Parcours Sup'.

À eux les gros sous, à nous les miettes ?

Alors que nos salaires sont gelés depuis des décennies, les chef-fes et les patrons continuent de s'engraisser ! Pour preuve, en 20 ans, les dividendes versés par les entreprises du CAC40 aux actionnaires ont augmenté de 269% ! Dans l'éducation nationale, Blanquer préfère rendre de l'argent plutôt que de revaloriser les salaires, en particulier les plus précaires. 75 millions d'euros rendus en 2021 !

Ne parlons pas de la bourse qui a explosé tous les records cette année, alors même que ces entreprises ont abusé de financements publics : 100 milliards pour les entreprises pendant le COVID, et rien pour la fonction publique, hôpitaux et éducation en tête. Où est le bien commun ?

Pour toutes ces raisons, et pour rejoindre la forte mobilisation nées en Loire-Atlantique fin 2021, SUD éducation 49 appelle tous les personnels à se mettre massivement en grève le 13 janvier 2022.

Rendez-vous :

- **à 9h30 à la bourse du travail d'Angers, AG de grévistes**
- **à 11h place Imbach, rassemblement et manifestation.**